

**SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT**

Identificateur du produit/Nom commercial: Sel à glace
Code du produit/Identification interne: 910-915-917-920-940
Usage du produit/Description: Déglacer
Nom chimique : Chlorure de sodium
Famille chimique: Chlorure de sodium
Date de la fiche signalétique: Le 29 mai 2015
Identificateur du fournisseur: Sable Marco, Inc. 26, Chemin de la Pêche, Pont-Rouge, QC, G3H 1C3, Tél. 418-873-4509
Identificateur du fabricant: Même que le fournisseur
Numéro de téléphone d'urgence: Canutec 613-996-6666.
Classification SIMDUT: NON CONTRÔLÉ

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**Vue d'ensemble en cas d'urgence**

ATTENTION Peut causer des irritations transitoires légères.

EFFETS POTENTIELS POUR LA SANTÉ

Voie d'administration Contact cutané, absorption par la peau, contact oculaire, ingestion et inhalation.

Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :

Inhalation: Peut causer des irritations transitoires légères.

Peau: Peut causer des irritations transitoires légères.

Yeux: Peut causer des irritations transitoires légères.

Ingestion: Peut causer des irritations transitoires légères.

Effets de l'exposition à long terme (chronique) : Consulter la Section 11 «Propriétés toxicologiques» pour plus de renseignements.

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 «Propriétés toxicologiques» pour plus de renseignements.

SECTION 3 - COMPOSITION CHIMIQUE / INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ (espèce)
Chlorure de sodium	7647-14-5	60-100	3000 mg/kg oral, rat	P/D

SECTION 4 - PREMIERS SOINS**Inhalation:**

Retirer les sources de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, administrer la respiration artificielle. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact cutané:

Rincer doucement la région affectée avec de l'eau courante. Obtenir des soins médicaux. Nettoyer les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contact oculaire:

Rincer immédiatement les yeux affectés doucement avec de l'eau. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

**SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité: Ne s'enflamme pas dans des conditions normales d'utilisation.

Point d'éclair (méthode): P/D

Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume): P/D

Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume): P/D

Sensibilité aux chocs: Probablement insensible.

Sensibilité aux décharges électrostatiques: Probablement insensible.

Température d'auto-inflammation: P/D

Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour les produits environnants.

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

Précautions environnementales:

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements locaux, provinciaux et nationaux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières, les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matières incompatibles comme les matières oxydantes fortes. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Supposer que les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux.

Exigences en matière d'entreposage:

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur d'entreposage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

Matières incompatibles :

MATIÈRES OXYDANTES FORTES.



SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE				
Limites d'exposition: Il n'existe aucune donnée pour ce produit. Voici les données pour chaque ingrédient :				
Ingrédient	OSHA PEL		ACGIH TLV	
	TWA	STEL	TWA	STEL
Chlorure de sodium	P/D	P/D	P/D	P/D

Mesures d'ingénierie:
Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:
Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:
Nous vous recommandons de porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures afin d'empêcher le produit d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène général :
Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou les brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES	
État physique, couleur et odeur:	Solide blanc (granuleux) inodore.
Seuil de l'odeur: P/D	
pH : 5,5-9,5	Point d'ébullition: P/D
Point de fusion/congélation: 1,4°C	Tension de vapeur: P/D
Coefficient de répartition huile/eau: P/D	Solubilité dans l'eau: Soluble
Densité (eau = 1): 2,165	Densité de vapeur (Air = 1): P/D
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1): P/D	% volatilité (volume): P/D

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ	
Stabilité et réactivité :	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation:	Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra.
Conditions à éviter :	Consulter les matières incompatibles à la Section 7.
Matières à éviter :	Consulter les matières incompatibles à la Section 7.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun connu. Consulter « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES	
Données toxicologiques:	Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Consulter la Section 3 pour plus de renseignements.
Cancérogénicité :	Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA comme étant cancérigène.
Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :	P/D
Sensibilisation de la peau :	P/D
Sensibilisation des voies respiratoires :	P/D
Conditions aggravées par l'exposition :	P/D
Matières synergiques :	P/D

SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES	
Impact sur l'environnement :	Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même.
Caractéristiques environnementales importantes :	P/D
Toxicité pour les organismes aquatiques :	P/D

**SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Conditions d'entreposage et de manutention : Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section 7
Manutention et entreposage.

Méthodes d'élimination : Passer en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) :

Description d'expédition: Non Réglementé

Cas spécial: Aucun

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignements SIMDUT:

Le produit n'est pas réglementé selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada. Consulter la Section 1 pour la classification SIMDUT. *Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.*

Renseignements Canadian Environmental Protection Act (CEPA): Les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Renseignements OSHA États-Unis :

Ce produit n'est pas réglementé selon OSHA. Cette fiche contient tous les renseignements requis par OSHA.

Renseignements TSCA États-Unis : Les ingrédients sont inscrits sur la TSCA.

National Fire Protection Association (NFPA):

SANTÉ: 0 INFLAMMABILITÉ: 0 INSTABILITÉ: 0 AUTRES DANGERS: Voir Section 1 & 3.

INDICES DE RISQUES: 0 Minimal 1 Léger 2 Modéré 3 Sérieux 4 Grave

New Jersey Labeling Requirements: Ingrédients to be disclosed on product labelling: Refer to Section 3.

California Proposition 65: This product does not contain chemicals that are known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par: NSS ENTREPRISE INC. pour Sable Marco, Inc.

Numéro de téléphone: Tél. 514-239-8785 ou 418-873-4509

Références:

1. Les fiches signalétiques du fabricant/fournisseur.
2. CSST, Répertoire Toxicologique, Les produits.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb databases.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency

Avis au lecteur - Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres. Fin de la fiche signalétique